

# Compte-rendu de Réunion Publique

## Commission du Quartier 4.2

> Jolimont – Soupetard – Roseraie – la Gloire – Gramont – Amouroux

**Le 03 décembre 2018**

> *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est

> *Participation* : 70 personnes

> *Élu présent* : M. Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2

> *Services municipaux et intervenants présents* :

*C. Aldebert, A. Seck, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse*

*C. Haimart, Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale, Toulouse Métropole*

*M. Faugère, A. Metge, G. Tolfo, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole*

*M. Hanel, Direction Mobilités Gestion Réseaux Toulouse Métropole*

*S. Taisant, Direction des Opérations d'Aménagement Toulouse Métropole*

*E. Brassier, Altaréa Cogédim ;*

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

En introduction, M. Lesgourgues souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la commission de quartier:

- Actualités / Projets de Quartier
- Appel à Projet « Dessine-moi Toulouse »
- Prise en charge des occupants de Gramont
- Point sur les travaux du quartier
- Études en cours liées à la mobilité
- Actualité site Guillaumet
- Temps d'échange avec la salle

### 1) Point d'actualité quartier

- **Rencontres avec les Toulousains passées et à venir (cf diaporama)**

\*En 2018 54 rencontres ont été organisées sur le quartier. Plus de 2000 administrés et membres d'associations ont ainsi pu s'exprimer sur divers sujets.

\*Le centre d'animation de Soupetard a accueilli le 19 octobre la pièce de théâtre « **Moi ado d'un parent** » qui a été suivi d'un débat. 98 personnes ont assisté à cette soirée.

-36 enfants de moins de 10 ans ont participé aux ateliers de lecture organisés en partenariat avec la Bibliothèque Serveyrolles l'association 12,3 soleil et le Centre Social Jolimont Soupetard.

Cette manifestation financée par le Club de Prévention a été menée dans le cadre du groupe Parentalité coordonné par le Centre Social. Les associations de proximité comme Ami Chemin et 7 Notre Quartier ont aussi joué en rôle important dans la mobilisation

\*La question de la construction d'une école a largement été posée en lien avec le développement démographique du quartier. Le 06 novembre dernier une réunion spécifique a été organisée sur le sujet en présence de Mme Lalane-de-Laubadère, Adjointe au Maire en charge de l'éducation, et de Mme Laigneau Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme. Différentes pistes de solutions ont été évoquées : la possibilité de modifier les bassins scolaires, de réaliser des extensions dans les groupes scolaires Juncasse et Jolimont ainsi que la recherche d'un foncier en vue de la construction éventuelle d'une nouvelle école.

\*Deux animations sont prévues le 21 décembre :

- L'association Mieux Vivre à la Gloire, accompagnée par le contrat de Ville ( via le dispositif « Agir dans mon quartier ») organise un temps de convivialité. l'évènement « Magie et tralala » de 16H30 à 19h rue Baurot : goûter partagé, boissons chaudes et close-up tours de magie itinérants seront au rendez-vous.

-Animation musicale et boissons chaudes à la sortie du métro Roseraie à partir de 17h, organisé par le centre d'animation Soupetard et le club de Prévention .

\*Le Maire de quartier déambule dans les rues du quartier, pour repérer les problèmes rencontrés au quotidien et en faire part aux services de la collectivité. Le quartier est divisé en 10 périmètres afin de passer dans toutes les rues et de pouvoir échanger avec un maximum de riverains. Des premières rencontres ont eu lieu sur une partie des Argoulets, la Gloire, une partie de Soupetard et d'Amouroux. Les invitations aux rendez-vous fixés sont transmises dans les boites aux lettres.

- **Améliorer le cadre de vie, la sécurité au quotidien**

Le Maire de quartier indique que la lutte contre le trafic de stupéfiants se poursuit dans la perspective de démanteler les réseaux. Des Cellules Territoriales de Prévention Sécurité dédiées à des micros quartiers ont été mises en place en lien avec les différents services et bailleurs sociaux

impliqués afin de faire remonter des informations et de conduire des actions spécifiques, En parallèle, des actions de prévention sont également conduites. Des actions à destination de la jeunesse sont en cours d'élaboration.

M. Lesgourgues rappelle que les caméras de vidéoprotection sont utiles pour les enquêtes.

Le Maire de Toulouse a également sollicité l'État pour demander l'octroi de moyens supplémentaires.

- **Enveloppe participative (cf diaporama)**

Laurent Lesgourgues rappelle qu'une enveloppe de quartier d'un montant de 55 400 euros permet la réalisation de petits investissements sur le domaine public (embellissement, installation de bancs, boîtes à lire etc). Cette enveloppe ne permet pas de financer des actions liées au fonctionnement.

- **Dispositif Agir Dans Mon quartier**

Permet la réalisation de projets portés par les habitants des quartiers prioritaires de la Ville.

- **Le projet de quartier (voir Diaporama)**

La démarche dite « Projet de quartier », lancée à l'échelle des 20 quartiers de la Ville de Toulouse et coordonnée par la Direction de l'Action Territoriale, consiste à récolter toutes les données existantes et pérennes sur les quartiers pour donner à voir ce qui existe en termes d'équipements municipaux ou métropolitains, mais aussi ce qui est réalisé et ce qui est prévu d'ici à 2020 en termes d'investissements, quel que soit le champs de compétence considéré (aménagement de l'espace public, équipements publics, attractivité commerciale ou touristique, cadre de vie, tranquillité...). Il s'agit avant tout de développer une culture du territoire commune, transmettre des outils pour objectiver les débats et permettre de visualiser à l'échelle des quartiers l'ensemble des réalisations et des équipements existants.

Le projet de quartier comprend plusieurs documents :

- Un recueil de données statistiques du quartier, qui reprend plus d'une centaine d'indicateurs socio-démographiques issus de référentiels institutionnels (INSEE, CAF, POLE EMPLOI...) mais aussi municipaux (droit du sol...) mis en perspective à 3 niveaux géographiques: le quartier démocratie locale, le découpage à l'échelle des quartiers insee ; qui peut être considéré comme le niveau de quartier « sociologique », et la Ville de Toulouse ;
- Une carte des équipements publics municipaux et métropolitains existants donnant à voir l'implantation des services dans les quartiers, mais aussi les services existants à proximité immédiate ;
- Une cartographie des investissements engagés sur le mandat (réalisés, en cours, à venir), ainsi qu'un point sur les dernières réalisations (ce document sera distribué à tous les habitants par boitage).

## **2) Appel à Projet "Dessine-moi Toulouse" (voir diaporama)**

Présentation de l'appel à projet, des 20 sites concernés et du calendrier. L'annonce des candidats retenus aura lieu le 13 mars. Le Maire de quartier indique que préalablement à la mise en œuvre d'un quelconque projet il s'assurera de son adéquation avec les projets de mobilité.

## **3) Prise en charge des occupants de Gramont**

Un réseau de trafic humain a été démantelé le 5 juin dans un campement situé chemin de

Gabardie. Ce dernier était situé sur un terrain privé. 23 personnes ont été rapatriées en Bulgarie. Le propriétaire n'a pas sécurisé les lieux, ce qui a conduit à l'installation de nouvelles personnes. Une évaluation sociale est en cours.

La résorption du campement de ressortissants européens présent à côté de la déchetterie, chemin de Gramont a eu lieu le 17 septembre. Le site a été sécurisé, une opération de nettoyage de la zone entière a été effectuée.

Les familles ont toutes été hébergées et sont intégrées dans le dispositif d'accompagnement social. Les enfants sont scolarisés et certains adultes suivent un parcours d'insertion professionnelle.

#### **4) Point sur les travaux du Pôle Territorial Est**

##### ***Illustrations dans le diaporama***

Réalisé : -création d'une traversée piétonne rue Garnier. Une nouvelle traversée sera créée au droit de l'entrée du Centre Social.

A venir : - une passerelle reliant le chemin de Gabardie au lac de l'Union est en cours de réalisation. La reprise du virage et l'entretien de certains fossés sont programmées au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

- Réfection complète de la voirie rue de Tarbes (voirie et chaussée)
- Projet de création de deux plateaux ralentisseurs rue Roubichou (en attente des suites de l'atelier « plan de circulation apaisée » dans le quartier)
- Route d'Agde / chemin des Argoulets : élargissement de la voie du tourne à gauche vers le chemin des Argoulets afin de réduire les phénomènes de ralentissement dans cette section de la route d'Agde, en supprimant les places de stationnement situées devant le magasin Picard.
- Déploiement des rappels zone 30

#### **5) Études en cours liées à mobilité (voir Diaporama)**

##### **5-1 Expérimentation du carrefour Roseraie :**

Dans le cadre de la réflexion liée au futur site Guillaumet (ex-ceat), des ateliers mobilité ont été organisés avec les riverains et les associations du quartier 4.2 pour partager et débattre des solutions à l'étude pour améliorer les conditions de déplacement dans le quartier. En mai 2017, les séances de travail se sont orientées sur les possibilités d'action à court terme et plus particulièrement l'examen des propositions sur le carrefour Roseraie. Les solutions étudiées avaient un double objectif : favoriser la circulation des bus et sécuriser la traversée de la rue Louis Plana aux abords de la station de métro de la Roseraie. Il s'agissait également de ne réaliser dans un premier temps que des aménagements légers, compatibles avec une reconfiguration plus profonde du carrefour (à plus long terme).

Deux scénarios ont été soumis à une consultation des habitants. Les résultats ont été présentés en réunion publique en décembre 2017 : les solutions de sens unique dans le quartier ont été rejetées. Pour le carrefour, nous avons trouvé ensemble une solution de compromis afin d'aller au bout de la démarche : faire un test pendant 6 mois d'une modification à minima sur le carrefour, afin d'apprécier les effets « en réel ».

Depuis le 19 mars, cette expérimentation est en place. Le 12 novembre dernier, le bilan de l'expérimentation a été présenté en une réunion publique et les échanges avec les participants ont permis de faire le point sur les effets de ce test. .

Une consultation est en ligne sur la plateforme jeparticipe-toulouse.fr jusqu'au 10 décembre, afin

qu'un maximum de riverains puissent exprimer leur avis.

A l'issue de cette consultation, s'il apparaît que la majorité des voix exprimées se prononcent en faveur d'un retour à la situation initiale, il sera demandé aux services compétents de tout mettre en œuvre pour que cela soit réalisé dans les meilleurs délais.

Par ailleurs d'autres pistes sont également à l'étude (évolution du bus L19 en Linéo, carrefour Plana/Chaubet, débouché BbdCrêtes/rue Soupetard pour ouvrir un nouvel accès au quartier, réflexion plan de circulation apaisées secteur Argoulets...).

La taxe d'aménagement majorée (TAM) a récemment été augmentée pour les constructions à venir sur un périmètre défini du quartier. Les recettes permettront d'investir dans la réalisation de travaux d'aménagements en faveur de la mobilité.

#### **Remarques de la salle :**

Il est signalé que de nombreux automobilistes ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche de la rue Plana. Des verbalisations ont été effectuées à la demande du Maire de quartier. Les riverains proposent d'élargir la voirie au droit de l'intersection av Lavaur/rue Périole. Cette demande concerne le quartier 4.1. Elle a été formulée auprès des services de la métropole.

#### **5-2 Plan de circulation apaisée secteur Le notre/nicol :**

Les riverains ont été nombreux à faire remonter des problématiques de circulation et de stationnement rencontrés quotidiennement dans ce secteur. Le 10 décembre une réunion se tiendra à la Maison de la Citoyenneté Est en présence des services de Toulouse Métropole. Cet atelier de travail permettra de compléter le diagnostic effectué et de recueillir les différents avis sur les pistes de solutions proposées par les services. Les résultats de ces études seront présentés ultérieurement.

#### **5-3 Plan de circulation apaisée quartier Amouroux :**

Le diagnostic au marchant qui s'est déroulé le 6 avril dernier a permis de mettre en lumière des problématiques de circulation et de stationnement à Amouroux.

Un atelier de concertation en présence des services de la Direction Mobilités Gestion Réseaux et du Pôle Territorial Est s'est déroulé le 17 octobre dernier afin de recenser les besoins et de travailler à un plan de circulation apaisée sur un périmètre donné. Un retour sera fait aux riverains durant le premier trimestre 2019.

### **6) Actualité site Guillaumet (voir Diaporama)**

L'aménageur rappelle son souhait de préserver la végétalisation du site et de travailler sur la perméabilité du site afin d'avoir un lien vers l'extérieur.

Une concertation a été menée sur une période de 6 mois. 3 réunions publiques, 4 ateliers et 1 réunion de restitution ont été organisés.

L'analyse de 200 contributions sera prochainement mise en ligne sur le site de la Métropole. Cette dernière servira de feuille de route pour la suite du projet.

Les réunions de concertation sur des thématiques spécifiques se poursuivent (ex : rencontre pour affiner le projet au sujet du « vivre ensemble » notamment à travers deux tiers lieux, modularité des espaces, phasage des travaux à prendre en compte pour limiter les nuisances auprès des riverains mitoyens au site et enfin échange avec le club sportif de l'ASEAT. Les réflexions se poursuivent également autour du travail de mémoire, du positionnement de la crèche ainsi qu'autour des questions concernant les réseaux. Les études concernant le système de chaudière

biomasse bois ont été menées, les résultats seront prochainement communiqués.

L'enquête publique portant notamment sur l'étude d'impact et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme démarrera au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

La question de la mobilité est aussi en cours d'approfondissement en lien avec les services de la Métropole. L'idée est de centraliser le flux des véhicules sur la rue traversière, de valoriser les accès piétons et de privilégier les modes de déplacements doux.

**Le maire de quartier remercie l'ensemble des participants. Fin de la réunion à 22h45.**